



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA LOCATION,  
L'EXPLOITATION ET AU SUPPORT DU  
LOGICIEL OPENDATASOFT EN MODE SAAS**

**DÉCISION N° DM-21-450  
EN DATE DU 23 DECEMBRE 2021**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-20-494 en date du 2 juin 2020, portant délégation de fonction à Madame Alida VALVERDE adjointe au Maire ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est nécessaire d'organiser, de partager, de visualiser tout type de données pour les rendre disponibles.

**CONSIDÉRANT** que la proposition OPENDATASOFT répond aux besoins de la Collectivité.

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société OPENDATASOFT – 130 rue de Lourmel – 75015 PARIS, représentée par Monsieur LAZARD en qualité de Président, un marché relatif à la location, l'exploitation et au support du logiciel OPENDATASOFT en mode SAAS.

La validité de ce marché est à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 et est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période d'un, pour se terminer le 31 décembre 2025.

Le montant annuel de la maintenance s'élève à 9 000.00 € HT (neuf mille euros Hors Taxe)

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjointe au maire chargée de l'administration  
générale et de l'open data,

**Signé**

**Alida VALVERDE**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20211223-lmc1H9221H1-AR Date de réception en Préfecture : 23/12/2021 Date de Publication : 23/12/2021
---